

Vos questions / nos réponses

cannabis baclofène

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/03/2012 21:18

d après des témoignages le baclofène aide au sevrage et craving du cannabis tout comme certaines autres addictons je compte sur une réponse de votre part
d'avance merci
ps:ça concerne mon fils de 23 ans et moi même

Mise en ligne le 27/03/2012

Bonjour,

Nous serions curieux de connaitre vos sources, car à notre connaissance, le baclofène n'est d'aucune aide ni d'aucune utilité en ce qui concerne le cannabis. Son efficacité fait l'objet de polémique actuellement, concernant la prise en charge des malades alcooliques. Son utilisation en alcoologie et en addictologie n'a pas reçu d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et l'indication "traitement de l'alcoolodépendance" ne figure pas sur la notice. Pour cette raison, de nombreux médecins restent hostiles à sa prescription. On parle alors de prescription "hors AMM".

Même si ce médicament semble avoir un effet sur la prise en charge de patients alcooliques, il semble également qu'il pourrait présenter un intérêt dans la prise en charge des personnes dépendantes à la cocaïne.

Concernant le cannabis, il n'est d'aucune utilité. Le cannabis est un produit qui s'arrête relativement facilement, encore que lorsqu'on en consomme depuis longtemps et de manière régulière, l'idée même d'arrêter peut faire peur et cela n'est pas si évident que ça. Si cela vous est difficile, nous ne saurions que trop vous conseiller de prendre contact avec la structure dont les coordonnées figurent ci dessous. Ces centres de soin proposent de l'aide, du soutien et des consultations de manière confidentielle (respect de l'anonymat des usagers) et gratuite. Elles sont animées par une équipe pluri-disciplinaire (travailleurs sociaux, médecins, psychologues) qui sera à même d'étayer, de soutenir votre demande et de vous accompagner efficacement vers l'arrêt de vos consommations.

Vous pouvez également si vous le souhaitez, prendre contact avec l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j / 7 de 8h à 2h) si vous voulez plus d'informations.

Bon courage à vous !

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du Centre Hospitalier de Douai

37 Rue Victor Gallois
59500 DOUAI

Tél : 03 27 94 77 30

Site web : www.ch-douai.fr/service/addictologie/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au CSAPA de Douai. Le mercredi après-midi 13h30-16h30

Substitution : Distribution de méthadone les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 10h

[Voir la fiche détaillée](#)